

COMMUNIQUE DE PRESSE - 30 juillet 2014

Concours « S'engager pour les quartiers » l'édition 2014 est ouverte !

>>> Date limite de dépôt des dossiers : le 16 septembre, à minuit <<<

Depuis 3 ans, le concours « S'engager pour les quartiers » identifie des projets et actions facteurs de renouveau économique et de cohésion sociale dans les quartiers rénovés ou en cours de rénovation urbaine, développés par des associations, des collectivités locales, des établissements publics et des entreprises.

Les projets et actions sélectionnés sont co-construits avec les acteurs locaux, garantissant ainsi leur solidité et leur pérennité. Ils sont également primés en fonction de leur exemplarité, pour en démultiplier l'impact économique et social, en les modélisant et en les déployant dans d'autres quartiers.

Ce concours d'innovation économique et sociale est une initiative de FACE (la Fondation Agir Contre l'Exclusion) et de l'ANRU (l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), co-organisée par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), l'USH (Union Sociale pour l'Habitat), GDF SUEZ et la Fondation MACIF qui apporte son expertise en matière d'étude et de modélisation des projets lauréats ; le Fonds Social Européen apportant son soutien.

En 2013, 170 dossiers ont été retenus. Ont concouru des associations, des collectivités locales, des entreprises, des établissements publics et scolaires.

Les lauréats 2013

- L'association La Monnaie Autrement, lauréat du Prix « Innovation Sociale et sociétale » parrainé par GDF SUEZ
- La SCI Social square, lauréat du Prix « Création d'activité et développement économique » parrainé par l'Acisé
- L'association Des Femmes en Fil, lauréat du Prix « Insertion Professionnelle » parrainé par Terre Plurielle, fondation d'entreprise de Bouygues construction
- L'association Ecole de la Paix, lauréat du Prix « Vie quotidienne et lien social » parrainé par l'Union Sociale pour l'Habitat

Le Grand Prix 2013 ANRU du concours « S'engager pour les quartiers » a été attribué à la SCI Social Square.

Pour s'inscrire au concours, voir les modalités d'inscription ci-dessous.

Modalités d'inscription au concours

« S'engager pour les quartiers »

Territoires rénovés – Territoires d'innovation

Objectifs du concours :

- Identifier et promouvoir des projets pérennes à potentiel, facteurs de dynamisme économique et de lien social dans les quartiers
- Valoriser les projets co-construits par des acteurs publics et privés qui agissent de concert pour le renouveau économique et social des quartiers
- Modéliser et transférer les projets récompensés afin de démultiplier leur impact économique et social

Qui peut s'inscrire ?

Le Concours s'adresse à toute structure publique ou privée (associations, collectivités, établissements publics, entreprises hors Grands Groupes et filiales), implantée et/ou développant un projet dans les quartiers, répondant aux objectifs du concours et aux critères suivants :

- le projet pérenne est développé dans un quartier rénové ou en cours de rénovation urbaine
- le projet présente un intérêt économique ou social pour le quartier
- le projet est co-construit par plusieurs acteurs locaux publics et/ou privés
- l'impact du projet (économique, social) est tangible et mesurable

Les prix nationaux : dotation globale 50 000 € :

Le Concours récompense 4 projets nationaux dans les thématiques suivantes :

- « Innovation sociale et sociétale »
- « Création d'activité et développement économique »
- « Insertion professionnelle »
- « Vie quotidienne et lien social »

4 prix nationaux d'une valeur de 10 000 euros sont attribués.

Un « Grand Prix » d'une valeur de 10 000 euros est attribué à l'un des 4 lauréats nationaux.

Pour candidater :

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur le site www.fondationface.org ou sur simple demande par email à la Fondation FACE : concours2014@fondationface.org
La date limite d'inscription est fixée au 16 septembre 2014 minuit.

Le jury est composé de représentants des partenaires du concours et d'experts en politique de la ville.

Le dossier de candidature est à renvoyer par email à l'adresse suivante : concours2014@fondationface.org
Informations complémentaires : www.fondationface.org

Calendrier du concours 2014 :

- 16 septembre : date limite de dépôt des candidatures
- Octobre : sélection nationale
- Décembre : Grand Jury (audition des 4 nominés et attribution du Grand Prix) et cérémonie de remise des prix nationaux

Suivez également le concours sur : www.fondationface.org | @LaFondationFACE

Contacts presse :

Pierre Roy | pierre.roy@press-et-vous.fr
Maguelonne Deschard | maguelonne.deschard@press-et-vous.fr
01 44 37 00 19



Le Concours « S'engager pour les quartiers » est soutenu par l'Union Européenne